

**Annexe 2****Calendrier de dépôt et de traitement des candidatures****A - Enseignement public : programmes pour les enseignants du premier degré exclusivement****A.1 Échange franco-allemand**

Durée : une année scolaire renouvelable une fois

Public concerné : enseignants titulaires du premier degré ou en voie de titularisation de l'enseignement public

Opérateur : Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO)

Bureau de la formation des enseignants (DGESCO A3-3), 110, rue de Grenelle 75357 Paris SP 07.

Contact : [dgesco.formation@education.gouv.fr](mailto:dgesco.formation@education.gouv.fr), téléphone : 01 55 55 36 71

Dates limites	
<b>10 janvier 2014</b>	Transmission par l'IEN des dossiers de candidature reçus à la direction académique des services de l'éducation nationale avec éventuellement une liste complémentaire
<b>10 mars 2014</b>	Transmission à la DGESCO sous couvert du recteur par la DAREIC : - de la liste récapitulative des candidats retenus par département ; - des dossiers de candidature retenus ; - d'un document informant de la capacité d'accueil d'enseignants allemands par département.
<b>Fin avril 2014</b>	Réunion de la commission de répartition franco-allemande
<b>Fin mai 2014</b>	Participation obligatoire des candidats retenus à un séminaire de contact organisé par l'OFAJ en présence des enseignants français et allemands déjà en poste (4 jours)
<b>Fin Juin 2014</b>	Envoi par les DASEN des attestations de participation au programme d'échange franco-allemand
<b>Août 2014</b>	Participation obligatoire en Allemagne des candidats retenus au stage pédagogique (4 jours) et éventuellement, en fonction de leur niveau de langue, à la formation linguistique (2 semaines). Formations organisées par l'OFAJ
<b>Janvier 2015</b>	Participation obligatoire des enseignants français et allemands au bilan d'étape organisé par l'OFAJ (3 jours, temps de voyage inclus)
<b>Fin avril 2015</b>	Envoi par les enseignants en poste d'un rapport d'activité adressé : - à l'inspecteur de l'éducation nationale de leur circonscription ; - à la DGESCO, bureau de la formation des enseignants (DGESCO A3-3) ; - à l'OFAJ ; - au responsable du Land d'affectation.
<b>Informations complémentaires :</b> - Informations sur le programme d'échange : <a href="http://eduscol.education.fr/D0033/echangefrancoallemmand.htm">http://eduscol.education.fr/D0033/echangefrancoallemmand.htm</a> <a href="http://www.ofaj.org/enseigner-dans-une-ecole-primaire">http://www.ofaj.org/enseigner-dans-une-ecole-primaire</a> - Téléchargement du dossier de candidature en format numérique : <a href="http://eduscol.education.fr/D0033/echangefrancoallemmand.htm">http://eduscol.education.fr/D0033/echangefrancoallemmand.htm</a> - Recommandations et informations sur la vie et le système éducatif en Allemagne : <a href="http://eduscol.education.fr/cid52926/echange-franco-allemand-des-enseignants-du-1er-degre.html">http://eduscol.education.fr/cid52926/echange-franco-allemand-des-enseignants-du-1er-degre.html</a> - Pour un accueil réussi des professeurs des écoles allemands : <a href="http://eduscol.education.fr/cid46951/echange-franco-allemand-d-enseignants -du-premier-degre.html">http://eduscol.education.fr/cid46951/echange-franco-allemand-d-enseignants -du-premier-degre.html</a>	

**A.2 - Échange poste pour poste avec le Québec**

Durée : une année scolaire

Public concerné : enseignants du premier degré des classes de grande section de maternelle au cours moyen deuxième année et enseignants spécialisés (option D) titulaires de leur poste et justifiant de cinq années d'ancienneté

Opérateur : Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération du rectorat de l'académie d'Amiens, **(DAREIC)** 20, boulevard d'Alsace-Lorraine, 80063 Amiens cedex 9

Dates limites	
<b>21 décembre 2013</b>	Transmission électronique par le candidat de son pré-dossier (notice de candidature électronique) <b>sans</b> avis hiérarchique à la DAREIC d'Amiens : <a href="mailto:postepourposte-quebec@ac-amiens.fr">postepourposte-quebec@ac-amiens.fr</a> <b>avec copie à la DAREIC de l'académie du candidat</b>
<b>18 janvier 2014</b>	Après transmission par le directeur d'école du dossier de candidature définitif (dossier papier en deux exemplaires) à l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription, transmission par ce dernier des dossiers à la direction académique des services de l'éducation nationale (DASEN). Cette dernière est chargée de classer les dossiers par ordre de priorité avant de les transmettre à la DAREIC de l'académie des candidats.
<b>15 février 2014</b>	Transmission par la DAREIC de l'académie du candidat, sous couvert du recteur, de l'ensemble des dossiers de candidature à la DAREIC d'Amiens.
<b>1ère quinzaine de mars</b>	Phase de sélection et entretien téléphonique avec les candidats présélectionnés
<b>17 mars 2014</b>	Proposition d'affectation faite aux candidats retenus
<b>24 mars 2014</b>	Date limite de confirmation de l'acceptation de l'échange, information des candidats retenus concernant les procédures d'immigration
<b>Informations complémentaires :</b> - DAREIC Direction des Affaires Internationales, Rectorat d'Amiens, 20 boulevard d'Alsace-Lorraine, 80063 AMIENS cedex 9 <a href="mailto:postepourposte-quebec@ac-amiens.fr">postepourposte-quebec@ac-amiens.fr</a> - Guide et calendrier de la campagne de candidature à consulter sur le site et téléchargement des formulaires de candidatures <a href="http://www.ac-amiens.fr/postepourposte-quebec/">http://www.ac-amiens.fr/postepourposte-quebec/</a>	

**B - Enseignement public : programme pour les enseignants du second degré exclusivement****B.1 Séjours professionnels**

Durée : deux semaines consécutives (dont une semaine sur la période des congés scolaires)

Public concerné : professeurs de langues vivantes étrangères et de disciplines non linguistiques (prioritaires)/ professeurs d'autres disciplines (non prioritaires) exerçant dans un établissement public du second degré  
Accueil de professeurs européens dans un établissement public du second degré.Opérateur : **Centre international d'études pédagogiques (CIEP)**

1, avenue Léon-Journault 92318 Sèvres cedex, téléphone : 01 45 07 60 00, télécopie : 01 45 07 60 01

Dates limites	
<b>24 janvier 2014</b> <b>7 février 2014</b>	Date limite de candidature de l'enseignant français : inscription en ligne sur le site du CIEP Date limite de transmission par le chef d'établissement d'un exemplaire papier du dossier d'inscription avec avis hiérarchique à la délégation académique aux relations européennes et internationales et de la coopération de l'académie (DAREIC)
<b>24 janvier 2014</b> <b>7 février 2014</b>	Date limite de candidature pour l'accueil d'un enseignant européen : inscription en ligne sur le site du CIEP Date limite de transmission des dossiers par le chef d'établissement au CIEP et à la DAREIC
<b>Informations complémentaires :</b> - Inscription en ligne sur le site du CIEP <a href="http://www.ciep.fr/sejours-professionnels">http://www.ciep.fr/sejours-professionnels</a>	

## C - Enseignement public : programme pour les enseignants des premier et second degrés

### C.1 Stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel

Durée : variable selon le stage choisi, entre fin juin et fin août

Public concerné : enseignants des premier et second degrés de l'enseignement public de l'éducation nationale

Opérateur : **Centre international d'études pédagogiques (CIEP)**

1, avenue Léon-Journault 92318 Sèvres cedex, téléphone : 01 45 07 60 00, télécopie : 01 45 07 60 01

<b>Dates limites</b>	
<b>Pour le premier degré</b>	
<b>13 janvier 2014</b>	Réception des dossiers de candidature par le DASEN
<b>17 février 2014</b>	Transmission avec avis hiérarchique des dossiers classés par ordre de priorité par le DASEN au CIEP
<b>Pour le second degré</b>	
<b>13 janvier 2014</b>	Réception des dossiers de candidature par le rectorat.
<b>17 février 2014</b>	Transmission avec avis hiérarchique des dossiers classés par ordre de priorité par le recteur au CIEP
<b>Informations complémentaires :</b>	
- Inscription en ligne sur le site du CIEP : <a href="http://www.ciep.fr/stageslinguistic/index.php">http://www.ciep.fr/stageslinguistic/index.php</a>	
- Intervalle obligatoire entre deux validations de stage : 3 ans.	
- En cas de désistement pour des raisons graves, adresser un courriel à l'adresse suivante : <a href="mailto:stages-linguistiques@ciep.fr">stages-linguistiques@ciep.fr</a>	

## D - Enseignement public et privé sous contrat : programme pour les enseignants des premier et second degrés et les professeurs de français langue étrangère (FLE)

### D.1 Codofil : séjour en Louisiane

Durée : une année scolaire renouvelable deux fois

Public concerné : enseignants des premier et second degrés et professeurs de français langue étrangère (FLE)

Opérateur : **Centre international d'études pédagogiques (CIEP)**

1, avenue Léon-Journault 92318 Sèvres cedex, téléphone : 01 45 07 60 00, télécopie : 01 45 07 60 01

<b>Dates limites</b>	
<b>13 janvier 2014</b>	1. Transmission électronique par le candidat de son dossier <b>sans</b> avis hiérarchique et <b>avec</b> les pièces jointes demandées à l'adresse suivante <a href="mailto:codofil@ciep.fr">codofil@ciep.fr</a> 2. Transmission pour avis par voie hiérarchique <b>Pour les enseignants du premier degré</b> : après transmission par le directeur d'école du dossier de candidature à l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription, transmission par ce dernier des dossiers au directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN). <b>Pour les enseignants du second degré</b> : après transmission par le chef d'établissement à l'IA-IPR, transmission par ce dernier au recteur. <b>Pour les professeurs de FLE</b> : transmission du dossier de candidature, sous version papier directement au CIEP
<b>03 février 2014</b>	Transmission des dossiers de candidature <b>avec</b> les avis hiérarchiques au CIEP - par le DASEN pour les enseignants du premier degré avec copie à la DAREIC pour information, - par la DAREIC pour les enseignants du second degré.
<b>Fin février 2014</b>	Information des candidats présélectionnés et convocation à un entretien individuel
<b>Du 2 au 11 avril 2014</b>	Réunion du comité de sélection au CIEP et entretien avec les candidats présélectionnés
<b>Mai 2014</b>	Information des candidats recrutés
<b>Mai et juin 2014</b>	Information des candidats éventuellement recrutés sur liste complémentaire
<b>Fin juillet-début août 2014</b>	Stage de formation obligatoire à Bâton Rouge des enseignants recrutés
<b>Informations complémentaires :</b>	
- Les candidats retenus peuvent être appelés jusqu'en juillet	
- Conditions de participation, notices et instructions pour la constitution et la transmission des dossiers de candidature <a href="http://www.ciep.fr/codofil/index.php">http://www.ciep.fr/codofil/index.php</a>	
- Comparaison du système éducatif américain et français <a href="http://www.ciep.fr/codofil/docs/comparaison_fr_us.pdf">http://www.ciep.fr/codofil/docs/comparaison_fr_us.pdf</a>	
- Informations relatives aux conditions de vie et de travail disponibles sur le site du consulat de France à la Nouvelle-Orléans : <a href="http://www.consulfrance-nouvelleorleans.org">http://www.consulfrance-nouvelleorleans.org</a>	